

COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS

Le mercredi 8 décembre 2021 à 18 h 30
Réunion Extra _ Vidéoconférence Teams

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES :

André Bidal, conseiller scolaire
Claude Berthiaume, conseiller scolaire
Patrick Thibert, parent
Francis Tousignant, parent
Justin Viau, parent substitut
France Lische, parent
Sophie Caron, parent
Julie Giroux, parent-collectivité
Nadège Civil, parent-collectivité
Tracey-Lynn Foucault, surintendante de l'éducation
Denise Corriveau, adjointe administrative

ABSENCES :

Chantal Levesque, parent substitut
Anne Melidor-Laroulette, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Aanii,

En guise de respect à tous les peuples autochtones, nous tenons à souligner en ce début de réunion que le siège social du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario se trouve sur le territoire désigné dans le traité de Robinson-Huron de 1850 et que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés font partie du territoire traditionnel des Premières Nations d'Atikameksheng Anishnawbek et de Wahnapiatae.

Miigwetch

Patrick Thibert ouvre la séance à 18 h 33 avec la reconnaissance du territoire autochtone.

2. PRIÈRE

Seigneur,

Merci pour les bienfaits que procurent les parents. Leur dévouement à l'éducation catholique et leur engagement au maintien d'une vie de foi au foyer, ce qui complète la vie de foi de l'école est remarquable. Aide-nous à soutenir les parents dans le précieux travail qu'ils font et à célébrer avec eux les succès que nous partageons dans nos écoles catholiques. Nous te le demandons en ton nom.

Amen

Les membres récitent la prière ensemble.

3. APPEL NOMINAL

Les absences de Chantal Levesque et Anne Mélidor-Laroulette sont consignées au procès-verbal de la réunion extra du Comité de participation des parents du 8 décembre 2021.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par André Bidal et appuyé par Francis Tousignant « QUE le Comité de participation des parents approuve l'ordre du jour de la réunion extra du 8 décembre 2021 tel que présenté. »

Adoptée

5. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS _ sans objet

6. QUESTIONS À L'ÉTUDE

6.1 Projet du comité de participation des parents pour l'année scolaire 2021-2022

Mme Tracey-Lynn Foucault présente la première suggestion de projet en lien avec la santé mentale en guise de suivi aux demandes des membres du comité l'an passé. Patrick Thibert fait le survol des sept (7) autres suggestions apportées au sondage. Ensuite, Mme Foucault fait un retour sur les critères d'admissibilité pour la subvention, le mandat du comité CPP et l'importance de respecter la mission et vision du Conseil lors des projets mis en œuvre.

Patrick partage les informations recueillies lors de la rencontre avec Julie Béchard de Parents Partenaires en Éducation (PPE). Il indique que PPE est prêt à entreprendre l'élaboration du projet peu importe le thème choisi par le CPP et s'assureront que le projet soit authentique. La somme de la subvention serait remise à PPE comme fournisseur unique. Elle suggère créer des capsules qui seront partagées aux parents et clôturer le projet avec une rencontre avec les familles. Mme Béchard informe que le PPE a accès à autres subventions qui pourraient compléter celle du PEP.

Cette information en main, le groupe discute des suggestions à la table. Les idées ressorties sont celles portant sur la santé mentale, la cybersécurité ainsi que la réconciliation des Premières Nations, Métis, Inuit.

Il est proposé par André Bidal et appuyé par France Lische « QUE le projet du Comité de participation des parents pour l'année scolaire 2021-2022 que le projet porte sur le thème de l'éducation et sensibilisation sur la réconciliation PNMI avec l'appui du PPE. »

Adoptée

Mme Foucault propose inviter les deux co-présidences à une rencontre avec Mme Viviane Valentim du service pédagogique et ensuite effectuer un suivi avec PPE. Un partage des démarches entreprises et des progrès établis seront partagés avec les membres du CPP lors de la prochaine rencontre.

Les membres sont demandés d'envoyer un courriel à l'attention de Denise Corriveau avec le nom et coordonnée des gens de la communauté PMNI du territoire du conseil qui seraient possiblement intéressés à faire partie du projet.

Il est aussi suggéré d'entreprendre la discussion du projet pour l'année à venir lors de la dernière rencontre en juin et de possiblement devancer la première réunion du CPP afin de permettre au groupe d'entamer le processus de l'élaboration du projet plus rapidement.

1. PÉRIODE DE QUESTIONS

2. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION _ le mercredi 9 février 2022 à 18 h 30

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par André Bidal et appuyé par Francis Tousignant « QUE la séance soit levée à 19 h 54 »

Adoptée